

16 Oyem-Bitam

Oyem/Fin de la 2e réunion de concertation des experts du Programme de développement intégré de la zone des Trois-frontières...

Une évolution mitigée dans les Etats parties



L'experte Rufina Mangué Mani donnant les conclusions des travaux.



Le gouverneur Joël Ogouma clôturant les assises d'Oyem.



Les participants.

PME

Oyem/Gabon

LES travaux de la deuxième réunion de concertation des experts, en vue de la mise en place effective du Programme de développement intégré de la zone des Trois-frontières (Cameroun, Gabon et Guinée-Equatoriale), ont pris fin, le 16 avril dernier, à Oyem. Cette rencontre avait comme objectif global d'évaluer le niveau de mise en œuvre des recommandations de la première concertation, tenue du 28 février au 4 mars 2018, à Ambam (Cameroun). Les experts de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale

(Cemac) ont, à cette occasion, évalué l'état de mise en œuvre dans chaque Etat partie, de la feuille de route approuvée au terme de la concertation du Cameroun. Ils ont également finalisé et adopté les termes de référence des études de base, c'est-à-dire l'établissement de la situation de référence et l'élaboration du Document de programme. Enfin, les participants ont paraphé un mémorandum (par les chefs de délégations des Etats parties), qui accorde un mandat à la Cemac, de rechercher les appuis techniques et financiers, en vue de la formulation du Programme des Trois-frontières. Au terme des assises d'Oyem, les participants

ont, cependant, relevé des évolutions mitigées au niveau de l'état de mise en œuvre du programme dans chaque pays. Selon le rapport des travaux rendu public par Rufina Mangué Mani, experte Cemac de la Guinée-Equatoriale, « si au Cameroun, on note une architecture institutionnelle déjà mise en place, on relève des retards au Gabon et en Guinée-Equatoriale ». Au cours des échanges, la délégation camerounaise a présenté le décret pris par le Premier ministre, le 19 novembre 2013, pour la création d'un cadre institutionnel et de la désignation d'un coordinateur national, ainsi que d'un personnel et de la construction d'un siège à Ambam.

Les représentants du Gabon, par contre, ont relevé « le problème de responsabilité, c'est-à-dire, celui de désignation et d'identification d'un ministère pilote. Ce flottement relève d'une mise en œuvre assez lente du cadre institutionnel tel que validé par la feuille de route d'Ambam », a indiqué le rapporteur des travaux. En dépit de ce retard, les représentants du pays-hôte ont plaidé pour la désignation urgente d'un coordinateur national. Pour ce qui est de la Guinée-Equatoriale, la délégation, constituée d'une nouvelle équipe, a fait état de l'existence d'un rapport adressé par le délégué d'intégration, au ministère de

tutelle, après la concertation d'Ambam. La ville d'Ebebiyin a été identifiée comme celle qui va abriter le futur siège du projet. La délégation équato-guinéenne a même pensé que le volet pays du Programme économique régional (Peg) peut constituer une base importante pour l'élaboration des termes de référence. Les experts, avec l'appui technique de la Fondation pour l'enseignement, la recherche et le développement en Afrique centrale (Ferdac) ont, entre autres, émis le vœu de voir tous les pays avancer ensemble dans le projet, la mise en place d'une étude diagnostique qui conditionne le financement et le début de

l'expérimentation du programme, la mise en place effective d'une zone économique spéciale, la nécessité et l'urgence d'un cadre institutionnel pour les pays qui sont en retard, l'implication des élus locaux, le contenu et la composition des équipes pays, la délimitation des zones d'intervention opérationnelle, etc. Clôturant les travaux, le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Joël Ogouma, a invité les Etats parties à parachever les aspects institutionnels liés au Programme. De même, il a exhorté la Commission de la Cema, à poursuivre son appui technique et financier, en vue de la réalisation de ce Programme.

... et Journée nationale de la femme

La Gabonaise magnifiée



Les autorités administratives lors de l'événement...



... qui a drainé un nombreux public constitué essentiellement de femmes.



Des sketches ont même été présentés aux autorités pour les interpeller sur la situation de la femme.

PME

Oyem/Gabon

A l'instar des autres femmes à travers le Gabon, celles d'Oyem ont célébré, avec faste, le mercredi 17 avril dernier, la Journée nationale qui leur est dédiée depuis le 20 février 1998. La "Maison de la femme" a servi de cadre à ces retrouvailles, le gros des participantes étant issues des associations. Cette 21e journée de la femme s'est déroulée sous le thème : "Violences faites aux femmes", comme en 2016.

En dehors des discours protocolaires, la journée était consacrée à l'éducation et à l'appel à la prise de conscience des femmes sur leurs droits et devoirs, à travers une série de conférences-débats animées par leurs congénères. "Droits de la femme", "Femme et métiers d'avenir", "Femme et croyance", ont constitué les principaux thèmes des échanges. Invité pour lancer ces activités, le gouverneur de la province du Woleu-Ntem, Joël Ogouma, a saisi cette opportunité pour rendre un hommage solennel à la femme. Il a, ainsi, exhorté

toutes les femmes au « courage et à la confiance », pour se prendre en charge et à s'autonomiser car, « même confrontées à diverses difficultés, nous sommes persuadés que la femme reste une valeur sûre, la référence et le pilier sur lequel la société doit reposer », a fait remarquer le gouverneur. Selon lui, la femme constitue « une ressource dynamique et disponible sur laquelle on doit compter, pourvu que lui soient donnés les outils nécessaires à son plein épanouissement. Elle ne peut jouer ce grand rôle que lorsqu'elle se sent

comprise, entourée et aidée. » Pour occuper la place qui lui revient de droit dans la famille, dans la communauté et dans les hautes sphères décisionnelles, la femme a été invitée par l'autorité provinciale à « se libérer de ses complexes, de ses appréhensions et ses contraintes, qui constituent un frein à son propre développement. » La cheffe de service provinciale de la Famille, Blandine Minkoué Essono a, de son côté, indiqué que cette journée a pour objectif de « rendre un hommage solennel à la femme gabonaise,

maillon incontournable dans le processus de développement du pays ». L'instinct était donc choisi, pour magnifier la femme gabonaise à travers des sketches. Tout comme les femmes ont profité de ces moments, pour dénoncer les violences faites à leur encontre. Des violences qui, selon certaines d'entre elles, sont devenues un véritable fléau dans notre pays. Pour y mettre un terme, Mme Minkoué a exhorté les victimes à « briser le silence en utilisant les lois (...). La lutte contre les violences faites aux femmes doit être une affaire de tous. Preuve

que le combat pour la promotion de la femme et l'égalité des sexes doit continuer et qu'il faut en urgence mettre en place de nouveaux mécanismes d'accompagnement, afin que la femme gabonaise participe davantage au développement du pays, pour que la décennie de la femme devienne une réalité », a-t-elle souhaité. Les activités de cette journée ont été bouclées par une marche organisée depuis la "Maison de la Femme" jusqu'au gouvernorat, en passant par le quartier Adzougou et le carrefour de la foire.